

# LE RÉPERTOIRE DES MAIRES

*documentation permanente des collectivités locales*

## Le Répertoire administratif

11 fascicules par an. Répertoire et analyse les textes officiels, législatifs et réglementaires, visant directement ou indirectement les collectivités locales et publiés entre le 1<sup>er</sup> et le 30 du mois précédent: lois, décrets, arrêtés, circulaires ministérielles. Précise les modifications apportées et leur enchaînement avec les textes en vigueur. Couvre tous les secteurs de l'administration et de la gestion des collectivités locales. Publie une sélection de réponses ministérielles en texte intégral. Classement par rubriques et par mots-clés.

## Le Répertoire de jurisprudence

6 fascicules par an. Sélectionne les principales décisions des cours administratives d'appel et du Conseil d'État en dégagant les répercussions pratiques sur le fonctionnement des collectivités. Les décisions les plus novatrices sont publiées en texte intégral.

## Le Répertoire des finances locales

11 fascicules par an. La seule revue spécialisée couvrant, pour les gestionnaires de collectivités territoriales, la totalité du champ des finances locales en trois rubriques:

■ **Dotations de l'État:** Analyse et précise les évolutions des concours financiers de l'État aux collectivités locales – Dotation globale de fonctionnement, dotations de solidarité, dotation de compensation de la taxe professionnelle, Fonds de compensation de la TVA, etc.

■ **Fiscalité locale:** Analyse et commente les textes intéressant la fiscalité locale – parus ou à paraître – notamment les circulaires et instructions des ministères de l'intérieur et des finances. Détaille les mesures pratiques à prendre par délibérations (vote des taux, des tarifs, exonérations, abattements...). Examine les modes de gestion et d'optimisation des diverses ressources locales: impôts, taxes et dotations.

■ **Comptabilité locale:** Destinée aux responsables de la gestion comptable et budgétaire. Informations et articles de fond sur les développements des instructions comptables, le contrôle et le contentieux des comptes, l'analyse financière, la préparation et l'exécution du budget.

LA RÉDACTION DU **RÉPERTOIRE DES MAIRES** EST ASSURÉE, AVEC LA COLLABORATION DE JOURNALISTES SPÉCIALISÉS, PAR DES FONCTIONNAIRES DE L'ÉTAT OU DES COLLECTIVITÉS LOCALES, DES MAGISTRATS, DES CONSULTANTS.



### BON DE COMMANDE

Collectivité ou organisme:

Code postal:

Fonction et adresse du destinataire:

DÉSIRE S'ABONNER AU:

■ **Répertoire administratif 2010**  
(11 numéros) au prix de 88 euros

**Répertoire de jurisprudence 2010**  
(6 numéros) au prix de 93 euros

■ **Répertoire des finances locales 2010**  
(11 numéros) au prix de 170 euros

Facture en ..... exemplaire(s)

Date:

Signature:

Règlement à libeller à l'ordre de:

**DÉCISION LOCALE** - 152, rue de Picpus - 75583 PARIS CEDEX 12  
C.C.F. - Identification bancaire: 30056-00097-00972000273-71